

SECTION DE LA MOSELLE

Metz, le 20/03/2012

Compte - rendu du CTL (comité technique local) du 19/03/2012

**BUDGET VERSION 2 :
APRES L'AUSTERITE, LA CRISE !!!!**

1/BUDGET

L'administration a représenté le budget suite au vote contre de l'ensemble des organisations syndicales lors du CTL du 2 mars 2012.

Aucune présentation nouvelle n'a été faite sur le fond du dossier, le DRFIP s'étant engagé en cas de difficulté particulière de plaider le dossier auprès du Délégué du Directeur Général.

FO a fait part de la grande inquiétude des agents suite à la diminution drastique de ce budget, notamment sur les deux postes de dépenses suivantes : la rationalisation du courrier et l'équipement informatique. FO a demandé à l'administration de ne pas se précipiter sur le redéploiement du matériel informatique qu'elle a décidé d'appliquer (suppression d'imprimantes et redéploiement de copieurs en réseau). ce redéploiement étant source de tensions entre les agents et entre les services. En réponse, la direction a précisé que les difficultés seront examinées au cas par cas. Il n'y aura pas de retrait sauvage de matériels, et ces aspects là seront examinés dans le cadre du dialogue de gestion planifié avec les chefs de services.

S'agissant des imprimantes couleur dont le retrait est également envisagé, FO a précisé qu'il ne fallait pas passer du tout au rien en raison de l'utilité et la lisibilité de certains documents couleur.

FO a réitéré son vote contre ce budget.

Dans le cadre de la rationalisation de l'affranchissement, une mission nationale d'audit est en cours sur 5 départements, dont la Moselle.

D'autres réflexions et études sont en cours à la direction : volume et utilité des quitus non payants, utilité du dossier papier professionnel, utilité des CFE (documents du Centre de Formalités des Entreprises) avec la redescende informatique, avec une nouveauté, l'encapsulation de ces documents. On n'arrête pas le progrès ?, mais soyons rassurés, sur toutes ces pistes, la direction a assuré vouloir sortir du débat par le haut.

2/AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL

Pour FO, cette démarche est la résultante de la prise en compte de situations graves voire dramatiques. Pour FO rester dans l'analyse et le recensement ne suffit pas, et il convient de rechercher de vraies réponses, notamment en terme d'emplois.

Outre le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) abordé lors du CTL précédent du 2 mars, ce nouveau dispositif est généralisé dans toutes les directions depuis le 1er janvier 2012.

Ce tableau de bord comporte :

- le dépliant d'information des agents (un par agent),
- le guide de prévention des risques psychosociaux (un exemplaire papier sera mis en libre accès dans chaque service),
- le tableau de bord de veille sociale (TBVS). Ce dernier comporte des indicateurs sur la santé et la sécurité de conditions de vie au travail, les relations professionnelles et les relations sociales,
- le dispositif de formation aux Conditions de Vie au Travail (CVT) à destination des responsables RH, des cadres A+ et A qui sera élargi aux agents dans le cadre de la formation continue,
- les Espaces De Dialogues (EDD): le succès de cette mesure, dicit la direction, repose notamment sur le rôle des facilitateurs, qui ne sont pas des professionnels.

FO a souligné la charge de travail supplémentaire que constitue la mise en place de ce dispositif tant pour le service RH, les cadres et les représentants du personnel, dispositif dont chaque agent attend à présent de voir les solutions concrètes au stress et mal-être au travail.

3/QUESTIONS DIVERSES

ALGRANGE: la demande de modification des horaires d'ouverture au public sera à l'ordre du jour du prochain CTL.

DELME: la direction pourvoit au manque de personnel par l'équipe de renfort. Le poste A, toujours référencé au TAGERFIP (référentiel des emplois) reste gelé et ne sera pas proposé au prochain mouvement.

Déménagement de la TPH de METZ à MERCY: une réunion entre un responsable DRFIP et tous les agents devra se tenir pour le 10 avril 2012 au plus tard afin d'apporter des réponses aux nombreuses questions en suspend posées par les agents. FO a demandé que ce point soit inscrit à l'ordre du jour du prochain CTL.

BRF (Brigade Régionale Foncière) :

La rationalisation du parc des véhicules (non remplacement d'un véhicule sur deux dans le cadre du grenelle de l'environnement) pose la question des moyens et de l'exercice des missions.

FO a rappelé sa demande urgente de revalorisation des frais de déplacements

GEM (groupe d'expression métiers) :

Un groupe de travail a été créé réunissant responsables et agents volontaires sur l'étude de l'accueil téléphonique rue des Clercs hors campagne IR. Dicit la direction, les conclusions ne sont pas figées, mais volonté d'aboutir de la démarche engagée.

JOUR DE CARENCE, JOURS RTT :

Institution du jour de carence en cas de maladie, réduction des droits en matière de jours RTT en cas de maladie:

Les circulaires d'application DGFIP de ces 2 nouveaux dispositifs ne sont pas parues à ce jour.

FO a dénoncé cette nouvelle attaque contre les fonctionnaires.

Reports de congés en cas de congés maladie (note DGFIP du 21/12/2011): en réponse à une demande de précision de la part de FO, la direction a indiqué que ce nouveau dispositif applicable à compter du 1er janvier 2010, a fait l'objet d'un recensement par le service RH. Les agents concernés (une dizaine pour la Moselle) ont été avisés par courrier afin de bénéficier de ce report avant le 31 décembre 2012.